



AIDE-GÉNÉRAL

Concours : TP-02-2026
(8 postes temporaires durant la période estivale)

Le poste

Sous la responsabilité du contremaître à la voirie, du régisseur à l'entretien des bâtiments et équipements du Service des loisirs et de la culture ou du chef d'équipe aux espaces verts, il exécute différentes tâches d'entretien général afin d'entretenir les diverses installations municipales, des parcs et des espaces verts urbains ainsi que des facilités récréatives municipales.

- Exécuter différentes tâches d'entretien général telles que : charger et décharger manuellement du matériel, creuser, pelleter ou mouvoir du matériel, nettoyer les outils, l'équipement ou le matériel utilisés, faire des travaux bruts de cimenterie, manutention du matériel .
- Assister les préposés aux pompes, aqueduc et égouts lors du rinçage du réseau d'aqueduc.
- Assister les concierges lors de l'entretien ménager des locaux en utilisant tous les produits et équipements mis à sa disposition.
- Porter assistance aux préposés aux travaux publics lors des travaux d'entretien, de réparation et de nettoyage des divers services d'aqueduc, d'égouts, de circulation et de signalisation.
- Entretenir les espaces verts (tonte des pelouses).
- Effectuer toute tâche liée à l'aménagement urbain et/ou l'entretien des végétaux.

Les qualifications

- Posséder un permis de conduire de classe 5.
- Faire preuve de débrouillardise et d'autonomie.

La rémunération et les avantages

Le salaire horaire est établi à 28,46 \$

Les étudiant.es en quête d'expérience ou retraité.e.s souhaitant rester actif.ve.s sont les bienvenu.e.s !

**PORT
CARTIER**
Tant à offrir

La Ville de Port-Cartier est située sur la Côte-Nord, en bordure du fleuve St-Laurent. Les défis y sont donc nombreux et intéressants! La proximité des parcs naturels, des plages, du bord de l'eau et des montagnes en font un endroit idéal pour pratiquer les activités de plein air. L'accessibilité des infrastructures et des commodités offre aux citoyens une excellente qualité de vie. La Ville de Port-Cartier est reconnue pour son dynamisme : les activités sportives et culturelles sont omniprésentes et pour tous les goûts.

Les personnes intéressées devront soumettre un curriculum vitae, accompagné d'une copie de toutes les attestations requises, au plus tard,
le vendredi 13 mars 2026
à l'adresse suivante :

Service des ressources humaines
VILLE DE PORT-CARTIER
40, avenue Parent
Port-Cartier (Québec) G5B 2G5
emploi@villeport-cartier.com